

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e), Mélissa ROLAND **représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences,** ECF SPS ENTREPRISES,

atteste que

Monsieur BRANDY Andréa
salarié(e) de l'entreprise LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS INDUSTRIE TECHNIQUE & NUCLEAIRE
a suivi l'action PERMIS B 96

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

- ☒ action de formation ¹
- ☐ bilan de compétences
- ☐ action de VAE
- ☐ action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du 26/06/2026 au 26/06/2026
pour une durée de 7,00 heures ².

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à MARSEILLE
Le 30/06/2026

Responsable d'Agence
Mélissa ROLAND



1 Lorsque l'action est mise en œuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

2 Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.

ECF SUD PREVENTION SECURITE ENTREPRISES MARSEILLE

Agence certifiée testeur CACES®

19 rue Henri et Antoine Maurras 13016 Marseille 04 91 64 27 27 marseille@ecf-sps.fr

Plateau technique : ZI des Estroublans 57 bld de l'Europe 13127 VITROLLES

Siège social : ECF SPS ENTREPRISES AVIGNON 135 avenue Pierre Sémard MIN Bat U2 84000 Avignon - France

SASU au capital de 507 550 € - RCS Avignon B523 674 521 - SIREN : 523 674 521

TVA intracommunautaire : FR 32 523674521 - N° de déclaration d'activité : 93 84 03436 84 - Code NAF : 8553Z

www.ecf.asso.fr/reseau/spa

